

DIAL 2704

BRÉSIL - Tout citoyen touchera un revenu versé sans condition. Le Congrès approuve le revenu d'existence

Mario Osava

lundi 16 février 2004, mis en ligne par [Dial](#)

Il y a des années que certains économistes prônent l'existence d'un revenu minimum destiné à tout citoyen, versé sans condition de situation personnelle ni d'activité, de la naissance à la mort. Les appellations en sont diverses mais toutes révélatrices du projet : selon les cas et les auteurs, on parle d'allocation universelle, revenu d'existence, revenu citoyen, revenu inconditionnel, dividende universel. Il existait déjà l'expérience de l'Alaska où s'opère une redistribution de la rente pétrolière à tous les habitants pour un montant annuel d'environ 1 500 dollars par personne. Au Brésil, le vote d'un revenu d'existence, dont l'application sera progressif, est dû à l'acharnement déployé depuis 1991 en faveur d'une telle loi par le député Eduardo Suplicy, soutenu par l'actuel gouvernement. Article de Mario Osava, [IPS](#), 20 janvier 2004.

RIO DE JANEIRO - Le président Luis Inácio Lula da Silva a promulgué jeudi la loi sur le revenu de base des citoyens, qui promet à tous les Brésiliens, sans aucune distinction, et aux étrangers vivant dans le pays depuis plus de cinq ans, de recevoir de l'Etat une somme suffisante pour leurs dépenses essentielles, comme l'alimentation, l'éducation et la santé.

Il s'agit d'une allocation universelle versée de la naissance à la mort, sans condition, qui englobe sans aucune exception les riches et les pauvres. Cela correspond au principe du revenu minimum, qui a des défenseurs dans de nombreux pays.

Il s'agit de reconnaître concrètement le droit à la vie pour tous, indépendamment de l'exercice d'un travail rémunéré ; en d'autres termes, de dissocier travail et revenus. L'idée acquiert une force croissante dans un monde à l'économie globalisée destructrice d'emplois.

Mais la loi approuvée, après 12 ans de tractations parlementaires, grâce à l'obstination de son promoteur, le sénateur Eduardo Suplicy, fait des concessions au réalisme, ce qui réduit sa force, la limite et peut la laisser sans effet. Elle sera appliquée progressivement à partir de 2005, en fonction des possibilités du budget de l'Etat, et en commençant par les pauvres.

Au Brésil, il y a des lois « qui prennent et d'autres non » ; il faut faire le maximum d'efforts pour que cette loi-ci « prenne », a commenté Lula à la séance de promulgation.

De toutes manières, et par d'autres voies, l'Etat brésilien augmente depuis des décennies les aides financières aux secteurs les plus pauvres, dans l'intention de réduire les inégalités sociales, la misère et la faim, et il offre en outre d'autres allocations non financières.

C'est ainsi que furent créées la Bourse-Ecole (un subside pour les familles pauvres qui maintiennent leurs enfants dans l'enseignement primaire), la Bourse-Alimentation (le programme d'éradication du travail des enfants), et l'Allocation-Gaz (une petite somme bimestrielle pour acheter du gaz de cuisine).

Le succès de la Bourse-Ecole à Brasilia, ces dix dernières années, a fait qu'elle est devenue l'une des techniques sociales brésiliennes recommandées par l'Organisation des Nations unies, et qu'elle a été « exportée » dans de nombreux pays.

Le gouvernement actuel a créé, immédiatement après sa prise de pouvoir en janvier 2003, le programme appelé « Faim Zéro », qui inclut une aide financière et des actions « structurelles », parmi lesquelles le développement de la petite agriculture, l'alphabétisation et des citernes pour capter l'eau potable de la pluie dans les zones semi-arides.

Mais par la suite, en octobre, le gouvernement a décidé de mettre un terme à la dispersion de ces actions dépendant de plusieurs ministères, en réunissant quatre d'entre elles dans la Bourse-Famille, qui offre un minimum de 50 reales (17,40 dollars), plus les aides pour l'école, l'alimentation et le gaz. A la fin de l'année dernière, 3 615 596 familles avaient été transférées sur ce nouveau programme, selon les sources officielles.

Cette « migration » a permis d'élever de 8,45 à 25,30 dollars le revenu moyen de chaque famille ; une grande partie de cette augmentation a été financée par la réduction des dépenses bancaires et bureaucratiques, a déclaré à IPS Ana Fonseca, secrétaire en charge du Programme Bourse-Famille.

En 2003, quelque 1,5 milliard de dollars ont été affectés aux différents programmes et l'on prévoit que la somme augmentera cette année de 23%, ce qui représente un important transfert de fonds destinés aux populations et aux zones les plus pauvres du Brésil, a souligné A. Fonseca.

Arandir Andrade Maia, paysan de 25 ans, dit être « content » de la nouveauté, grâce à laquelle le montant des aides reçues s'élève depuis novembre à quelque 33 dollars mensuels, presque le double de ce qu'il touchait pour Faim Zéro. Sont venus s'ajouter à cela 5,20 dollars pour chacun de ses jeunes enfants.

Domage que cette amélioration n'ait pas été étendue « à beaucoup d'autres pauvres qui en ont besoin », a-t-il dit à IPS par téléphone de Guaribas, une commune de l'intérieur de l'Etat nord-oriental du Piauí, où fut inauguré, il y a un an, le programme Faim Zéro, parce qu'il s'agit là d'une des zones les plus pauvres du Brésil.

Mais ce qui manque le plus, c'est la pluie, pour que les gens aient du travail et que « je puisse semer des haricots et du maïs sur le peu de terre que possède ma famille », étant donné que la sécheresse aggrave la pauvreté locale, a expliqué Maia.

La Bourse-Famille a été versée à des centaines de familles de Guaribas, mais beaucoup se plaignent de n'avoir pas été inclus dans le programme, a déclaré à IPS Wagner Correia Alves, fonctionnaire local de la Caisse économique fédérale, la banque d'Etat chargée d'effectuer les paiements.

« Pourquoi les uns sont-ils fils de Dieu et d'autres non ? » protestent ceux qui sont restés en dehors.

Dresser un seul cadastre des familles très pauvres du pays entier est un des grands défis qu'affronte le gouvernement, car c'est la condition pour améliorer les programmes sociaux.

A. Fonseca a indiqué que le niveau des revenus n'est pas le « seul visage de la pauvreté » et que l'on travaille sur la prise en compte d'autres critères, comme la scolarité, le lieu de résidence (rural ou urbain, et dans le deuxième cas, taille de la ville), propriété ou location du logement, ainsi que l'accès à l'eau

potable et à l'électricité.

Le but du programme Bourse-Famille est d'atteindre 11,4 millions de familles en 2006, ce qui équivaut à 41,4 millions de personnes, puisque la moyenne par famille est de 3,6 membres. C'est à peu près l'équivalent de la population totale que les autorités estiment affectée par la faim, dans un pays qui compte environ 175 millions d'habitants.

Cette assistance, comme les autres bourses qu'on maintient à part jusqu'à ce qu'elles puissent être unifiées, est accordée s'il existe des contreparties dans les familles, comme le maintien des enfants à l'école déjà mentionné, les vaccinations et la participation des adultes aux cours d'alphabétisation, d'orientation nutritionnelle et formation professionnelle.

La rente de base que le sénateur Suplicy espère voir mise complètement en vigueur à partir de 2008 ou 2010, est différente. Elle ne pose pas de conditions et c'est un droit de l'individu, non de la famille.

Actuellement, a expliqué A. Fonseca, il convient de maintenir le critère des contreparties relatives aux enfants, parce que les familles avec enfants et adolescents d'âge scolaire sont les plus vulnérables.

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2704.

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : [IPS](#), 20 janvier 2004.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.